



Programme de subventions RBC Zéro obstacle



Programme de subventions RBC zéro obstacle

Critères d'évaluation

Le comité d'examen du Programme de subventions RBC zéro obstacle évaluera les demandes admissibles en fonction des critères énoncés ci-dessous.

Projet d'infrastructure d'accessibilité

Le projet d'infrastructure d'accessibilité sera évalué en fonction des critères suivants :

Efficacité

- Améliore de façon permanente et concrète l'accessibilité.
- Élimine les obstacles identifiés dans l'environnement bâti grâce à des solutions réfléchies.
- Correspond à la norme [CSA/ASC B651:23](#) et applique les pratiques exemplaires conformément à la [Certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen MC \(Programme RHFAC\)](#).

Faisabilité

- Présente un champ d'application, un échéancier et un budget réalistes et réalisables.
- Démontre la capacité, l'expérience et les ressources du demandeur pour mener à bien le projet.

Impact et engagement

- A un impact mesurable sur les personnes en situation de handicap et sur la communauté au sens large.
- Comprend un engagement véritable des personnes en situation de handicap.

Événement de mobilisation communautaire

- L'événement de mobilisation communautaire sera évalué en fonction des critères suivants :

Célébration et promotion

- Présente un plan clair et réalisable pour l'événement.
- Démontre comment l'événement célébrera l'amélioration de l'infrastructure d'accessibilité et fera part de ses avantages à l'ensemble de la communauté.
- Promeut l'accessibilité et l'inclusion dans la communauté.

Portée et inclusion

- Atteint et implique les personnes en situation de handicap, les partenaires nationaux et les membres de la communauté.
- Veille à ce que l'événement soit accessible à toutes les personnes participantes.

Autre

- Diversité géographique pour offrir des avantages à l'ensemble de la communauté de partout au Canada

Grâce à nos partenaires nationaux

